

MCLCM* : Un précieux soutien du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique

Depuis le début de notre action pour éradiquer le phénomène de Constante Macabre**, nous avons tenu à faire en sorte que l'Enseignement Public et l'Enseignement Privé collaborent main dans la main pour atteindre cet objectif, au bénéfice d'une meilleure réussite de tous les élèves. Parmi les 53 associations, syndicats ou institutions signataires de l'Appel contre la Constante Macabre, une dizaine relève de l'enseignement privé. Paul Malartre, ancien Secrétaire Général de l'enseignement catholique, fait partie du Conseil d'Administration de notre association, le MCLCM (Mouvement Contre la Constante Macabre).

Depuis le 23 Janvier 2015, une nouvelle étape très importante a été franchie : le soutien officiel du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, qui fait partie dorénavant des signataires de l'Appel contre la Constante Macabre.

Ce soutien est en cohérence avec celui du Ministère de l'Éducation Nationale.

D'autre part, dans la lettre officielle de Pascal Balmand, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, ci-jointe, nous apprécions particulièrement son soutien à la mise en place de l'évaluation par contrat de confiance (EPCC).

Au nom du MCLCM, Je tiens à faire part à Monsieur le Secrétaire de l'Enseignement Catholique de notre satisfaction la plus sincère. Nous sommes convaincus que ce soutien contribuera à rendre l'Ecole plus juste et plus accueillante.

Paris, le 9 Février 2015

André Antibì, président du MCLCM
(andre.antibi@gmail.com, tél : 06 86 41 52 24)

* MCLCM : Mouvement Contre La Constante Macabre

** *Précision succincte sur le thème de la constante macabre et du système d'évaluation par contrat de confiance*

Actuellement en France et dans quelques pays qui s'inspirent du modèle français, le système éducatif est paralysé par un très grave dysfonctionnement : sous la pression de la société les enseignants se sentent obligés, inconsciemment, de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, une constante macabre en quelque sorte, même dans les classes de très bon niveau, pour que leur évaluation et leur enseignement soient crédibles.

Ce dysfonctionnement est actuellement reconnu par pratiquement tous les partenaires de notre système éducatif, dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé : syndicats et associations d'enseignants, d'élèves, de parents d'élèves, de chefs d'établissement, d'inspecteurs d'académie, de responsables territoriaux de l'Enseignement privé, ...

Un système d'évaluation destiné à éradiquer ce phénomène a été expérimenté pendant trois ans. Il s'agit du système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC). Ce système est très facile à utiliser et ne nécessite aucun moyen supplémentaire. Il est déjà mis en pratique par plusieurs dizaines de milliers d'enseignants.

Cette méthode d'évaluation repose sur le principe de base suivant : responsabilisé par un engagement clair et équitable sur ce qui est attendu de lui, l'élève est amené à prendre conscience du fait que les efforts qu'il fournit ne sont pas vains.